

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

19 DEC 2018

ID : 031-213105612-20181219-2018\_31-DE

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
BP 39  
31240

☎ 05.62.79.86.16

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 12
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 4

L'an deux mille dix-huit et le 18 décembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 13 décembre, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, vice-Présidente.

**Étaient présents** : MME ISABELLE GODEAS, M YVAN NAVARRO, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE GUEDES, MME NADINE MAURIN, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, M. ANDRE DA PONTE, MME MARIE BIRE, MME RENEE HUMEAU, MME MONIQUE BEZOS, MME RAYMONDE CORBON, MME ISABELLE DIAZ.

**Étaient absents ayant donné procuration** : M. JOËL FEULLERAT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME CHRISTIANE FARRUGIA (Pouvoir donné à MME RENEE HUMEAU), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M YVAN NAVARRO), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN),

**Était absent excusé** : M. MARC PERE,

### DÉLIBÉRATION 2018/31

#### **Objet : Avenant à la convention de partenariat avec L'Association « Mieux Ensemble »**

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que par délibération en date du 19 décembre 2017, la Commune de L'Union et le CCAS a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec l'Association « Mieux Ensemble ». L'objectif visé étant de favoriser le maintien à domicile, l'accès aux soins, rompre l'isolement et mettre en place des actions solidaires visant à créer du lien intergénérationnel.

Madame la Vice-Présidente vous propose de renouveler cette convention par voie d'avenant pour l'année 2019.

#### **Décision**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le 19 DEC. 2018



ID : 031-213105612-20181219-2018\_31-DE

**Décide :**

A l'unanimité,

- D'autoriser Madame La Vice-Présidente à signer l'avenant à la convention de partenariat avec L'Association « Mieux ensemble » pour son renouvellement pour l'année 2019.

*Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente,  
Isabelle GODEAS,*

- Transmis le 10 DEC. 2018  
- Affiché le 10 DEC. 2018

10 DEC. 2018

